

## Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI)

### HARDIVILLERS EN VEXIN

<b>Exploitant</b>	M. Camille DESNOYELLE 2 rue du Bout des Jardins à (60240) HARDIVILLERS EN VEXIN Tel : 03.44.47.60.29
<b>Localisation</b>	Lieudit « La côte des Jomarins » - Parcelle cadastrée B n° 1
<b>Autorisation</b>	Arrêté Préfectoral du 15.01.2008
<b>Durée d'exploitation</b>	15 ans
<b>Fin d'exploitation</b>	2023
<b>Capacité totale</b>	38 400 Tonnes
<b>Quantité admise annuellement</b>	4 000 Tonnes
<b>Nature des déchets</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 17 01 01 : Bétons</li><li>▪ 17.01.02 : Briques</li><li>▪ 17 01 07 : Mélanges de bétons, briques, tuiles et céramiques ne contenant pas de substances dangereuses</li><li>▪ 17 05 04 : Terres et cailloux ne contenant pas de substances dangereuses</li></ul>
<b>Remise en état</b>	Site mis en herbe (prairie) Site reboisé d'essences locales
<b>Textes réglementaires</b>	- Article L.541-30-1 du code de l'environnement. - arrêté du 7 novembre 2005 relatif à la déclaration annuelle - Arrêté du 28 octobre 2010 relatif aux installations de stockage de déchets inertes. - Décret du 11 juillet 2011 portant diverses dispositions relatives à la prévention et à la gestions des déchets. - Arrêté du 12 mars 2012 relatif au stockage des déchets d'amiante.

